

Madame Louis Viellard (1885-1956)

Louise Marie Geneviève Le Couteulx du Molay, née le 29 janvier 1885 au château de Saint-Martin à Etrépnay dans l'Eure, décédée le 27 décembre 1956 à Bar-sur-Aube dans l'Aube ⁽¹⁾, inhumée dans la crypte de l'église Saint-Martin de Morvillars.

Elle épouse Louis Juvénal Armand Viellard (1879-1956) en février 1907 à Paris 8^{ème} arrondissement.

Personnalité de premier plan, Mme Louis Viellard s'est dévouée toute sa vie pour les œuvres de charité et a secondé son mari dans son rôle politique.

- En 1914, elle soigna les blessés de première ligne dans son château de Morvillars.
- Au lendemain de la guerre, elle apporta à l'Action Catholique Féminine naissante, son zèle et son enthousiasme, qui se traduisirent en regroupements paroissiaux, en assemblées générales, en recollections (retraites spirituelles).
- Elle se fit l'apôtre de la lutte contre la tuberculose. L'association qu'elle présidait créa à Belfort le premier centre de dépistage et de placement. Sur le plan national, elle fut l'une des fondatrices de l'Association des Villages-sanatoriums (plateau d'Assy) et s'intéressa de très près au fonctionnement de celui de Praz-Coutant (Haute-Savoie).
- En 1940, elle apporta son appui efficace à la Résistance, fut arrêtée par la Gestapo et détenue à la prison de Besançon ⁽²⁾. Les journaux suisses annoncèrent même sa mort. Cependant, elle y échappa et reprit aussitôt sa lutte aux côtés des résistants de Morvillars.

- ✓ Chevalier de la Légion d'honneur
- ✓ Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945
- ✓ Médaille des Combattants volontaires de la Résistance
- ✓ Médaille Freedom
- ✓ Médaille Bene Merenti. (*Médaille attribuée par le Vatican pour services rendus à l'Eglise Catholique)
- ✓ En 1917, le Directeur du Service de Santé Militaire, M. Justin Godard, vint épingler sur le corsage de Mme Louis Viellard, alitée pour cause de surmenage, une Croix de Guerre bien méritée, en présence de son mari mobilisé, du Médecin-Inspecteur Hassler et de son adjoint le Dr Bonnette. Nulle personne n'était plus digne de recevoir cette distinction.

De cette union sont nés 4 enfants : Odile (1907-1928), Geneviève (1909-1991), Armand (1912-1998) et Jacques (1917-1994).



Notes

(1). Madame Louis Viellard revenait de Paris à Morvillars en voiture, lorsqu'elle fut victime d'un terrible accident aux environs de Bar-sur-Aube. Bien qu'aucune trace de dérapage ou de coup de volant n'ait été relevée sur la route, il est probable que la voiture que conduisait Mme Viellard a été déportée par le verglas. Roulant à vive allure, la voiture alla percuter le talus du côté opposé puis dans un tête-à-queue brutal s'écrasa contre un des arbres qui bordait la route.

Les obsèques de Mme Viellard eurent lieu le lundi 31 décembre 1956 en l'église de Morvillars.

(2). Mme Louis Viellard a laissé ces témoignages

« De Belfort je fus conduite à Besançon à la prise de la « Butte » où je restais jusqu'au 22 mars 1944.

J'étais accusée d'être le chef et l'organisatrice de la Résistance dans le Territoire de Belfort, d'avoir travaillé très intimement avec Souer Bavres, M. Pierre et avec les officiers du 2^{ème} bureau. Mon accusateur Tonny m'avait surprise avec l'un d'eux le 28 mars 1943 à Besançon. Il voulait me le faire avouer et donner les noms des autres amis. J'ai toujours tout nié et cela avec un aplomb qui m'étonne moi-même. Ils m'ont mise au cachot, ils m'ont privé de nourriture. J'ai eu faim, j'ai eu froid, j'ai été malade, mais je n'ai rien cédé.

Pendant ce temps une de mes nièces a pu entrer en pourparler avec un intermédiaire en relation avec la Gestapo de l'avenue Foch à Paris. Elle a obtenu par le versement d'une grosse somme ma liberté provisoire.

Je suis rentrée dans ma maison déserte, les miens avaient du fuir en Suisse et au maquis.

Aussitôt j'ai repris mes activités de résistance. Mon autorité s'était accrue et j'étais heureuse de servir. Les hommes requis pour le travail obligatoire étaient de plus en plus nombreux. J'aidai très activement à des passages de toutes sortes et à la transmission des nouvelles de Belfort en Suisse et vice-versa...

Le 23 août 1944 ma propriété fut réquisitionnée par les Allemands comme lieu de détention pour le maréchal Pétain. Il y fut gardé 15 jours. Enfin le 14 septembre dans ma maison occupée par un état-major allemand, la Gestapo est revenue pour me reprendre. J'ai pu me sauver et rejoindre mon mari dans le maquis où notre travail de résistance restera intact ».

Jacques et Nelly Parisot – Juvénal Viellard maître de forges, député et sénateur (1803-1886) : sa famille et sa descendance

Remise de la Légion d'Honneur à Madame Louis Viellard

A l'hôpital militaire

La Revue du 14 juillet n'ayant pu avoir lieu, par suite d'ordres ministériels, la remise des décorations portée sur le programme des réjouissances de la Fête Nationale, fut décommandée par la Place de Belfort.

Néanmoins se déroula à l'hôpital militaire de Belfort une cérémonie dépourvue de tout caractère officiel, mais au contraire, empreinte d'un esprit tout familial, qui sut conserver dans sa simplicité, une forme intime et émue.

Mme Louis Viellard, qui avait été nommée Chevalier de la Légion d'Honneur recevait des mains de M le Général Petit, commandant la brigade de Belfort, sa croix de Chevalier.

Ses nombreux amis s'étaient rendus en foule à l'Hôpital Militaire pour assister à cette petite fête de famille et en même temps patriotique.

Dans la cour étaient rangés un détachement d'infirmiers militaires que prolongeaient à gauche les infirmières de la S.B.M.B et de l'hôpital et les anciens combattants de Grandvillars et de Morvillars qui avaient envoyé une délégation avec drapeau, tenant ainsi à s'associer aux nombreux amis venus pour assister à la remise de la Croix de la Légion d'Honneur à Mme Louis Viellard.

A 10 heures, M. le Général Petit fait son entrée.

Il se place devant le groupe des infirmières devant la récipiendaire, derrière qui sont groupés MM le colonel Engelhard, les médecins, pharmaciens et officiers et les drapeaux des combattants et les infirmières ses anciennes collaboratrices.

D'une voix forte, le délégué du Grand Chancelier lit la citation de Mme Louis Viellard publiée dans l'Officiel et reproduite dans l'Alsace ; puis après lui avoir accroché la Croix et l'avoir armée chevalier en la frappant légèrement de l'épée à l'épaule, il lui donna l'accolade.

Des applaudissements éclatent de toutes parts : des blessés et malades, des soldats, de la foule des combattants et amis, tous s'accordent à rendre hommage au mérite et au dévouement.

A « l'Alsace »

Aussitôt après la cérémonie de l'hôpital militaire les assistants se rendent dans les bureaux de « l'Alsace » où un groupe d'amis offraient un bronze d'art à Mme Louis Viellard, à l'occasion de sa décoration.

Toutes les salles du rez-de-chaussée sont trop petites pour contenir l'affluence.

M. le colonel Engelhard, au nom de ses amis, remet le bronze signé Colin Georges : un poilu aux traits énergiques, en méditation, prie avant de se lancer à l'assaut. Il est intitulé « la prière avant l'attaque », c'est un travail d'une remarquable inspiration.

Puis, il prononce l'allocution suivante.

Discours de M. Engelhard

Madame,

Lorsque le Journal Officiel du 12 mai 1921 fit connaître que le gouvernement de la République vous avait accordé la Croix de la Légion d'Honneur en témoignage de sa reconnaissance pour le dévouement inlassable que vous avez prodigué si largement et si généreusement à nos blessés et malades de la Grande Guerre, un groupe d'amis a pensé spontanément qu'il lui serait permis de vous prouver son admiration par un modeste souvenir, qui restera le gage perpétuel de sa reconnaissance et de son profond respect.

Vous avez été Madame, une de ces vaillantes françaises qui, bravant tous les dangers de la vie au milieu de blessés et de fiévreux, sacrifia sa tranquillité, sans l'espoir d'autre récompense, que celle de la fierté d'avoir contribué à soulager ceux qui avaient aussi tout donné pour leur pays !

Tout comme eux, vous avez combattu courageusement pour la même cause, vous n'avez cessé à aucun moment, de donner l'exemple de la foi patriotique, du sentiment du devoir et de l'abnégation !

Vous étiez au milieu de vos malades, par vos actes et vos paroles, une des sources d'énergie, un de ces foyers d'espérance, qui fit rayonner autour de vous la confiance et l'espoir !

Ayant été moi-même soigné dans diverses ambulances et hôpitaux auxiliaires à la suite de mes blessures et maladies contractées au front, je suis à même, Madame, de dire combien les vaillantes infirmières ont été admirées dans leur dur labeur et combien aussi leurs grands sacrifices étaient appréciées par ceux qui souffraient et qui gémissaient sur leur lit de douleur.

Aussi j'applaudis de tout cœur toutes les fois que le Gouvernement de la République montre sa générosité et sa reconnaissance envers ces nobles et dévouées femmes de notre belle France.

Vous pouvez être fière, Madame, de porter cet insigne que Napoléon 1er a créé pour récompenser les mérites civils et militaires ; vos mérites à vous Madame sont et civils et militaires, votre croix est donc mérité doublement.

Et je m'explique, dû votre modestie en souffrir.

Civils, parce que pendant la guerre vous avez volontairement négligé vos occupations familiales pour donner votre personne tout entière, ainsi que votre bourse aux œuvres de philanthropie et cela largement et généreusement, sans faire aucune distinction de parti ou confession entre les Français qui réclamaient vos soins - depuis la guerre vous vous occupez inlassablement d'un dispensaire créé au milieu de la population ouvrière du faubourg des Vosges et tout récemment vous avez fondé, dans la région alpine, un sanatorium pour les petits Français atteints du plus terrible fléau de l'humanité et parmi lesquels se trouvent actuellement un nombre respectable de nos jeunes concitoyens.

Militaires, parce que votre dévouement s'est manifesté auprès de nos blessés de la grande guerre, vos mains, vos vêtements ont été imprégnés du sang généreux de nos héros. Vous soulagiez leurs souffrances par tous les moyens matériels et moraux à votre disposition et à ceux qui ne devaient plus se relever de leur lit de douleur, vous leur prodiguez des paroles de consolation et d'espérance, vous leur fermez les yeux comme une bonne mère en priant pour leur rédemption !

Tous ces titres, Madame, devaient recevoir la juste récompense de la reconnaissance nationale, permettez-moi, au nom de tous ceux qui ont applaudi à votre décoration, de vous adresser nos plus sincères et respectueuses félicitations.

Je fais des vœux, de tout cœur, pour que la générosité gouvernementale continue son œuvre en accordant généreusement et largement l'étoile de l'honneur à toutes les vaillantes françaises qui n'ont pas encore reçu la distinction tant méritée et qui ont si largement contribué à la gloire de notre Patrie.

D'une voix pleine d'émotion, Madame Louis Viellard lui répond par ces quelques mots.
Elle s'exprime de la sorte.

Remerciements de Madame Louis Viellard

Messieurs,

Recevoir la Légion d'Honneur le 14 juillet, au milieu d'un tel concours de bienveillance, c'est beaucoup plus que je n'avais rêvé, c'est beaucoup trop pour mon faible mérite. Je n'attendais aucune récompense. Je ne suis qu'une infirmière comme tant d'autres, qui s'est efforcée de remplir de son mieux le devoir que lui traçait sa vocation féminine.

Dans nos salles où étaient couchés côte à côte des soldats blessés dont le noble sang avait coulé sur le champ de bataille, mes compagnes et moi faisons remonter vers la France la piété des soins que nous leur apportions.

Et si vous pensez que je dois être louée maintenant d'un si simple service, faites donc remonter vos louanges vers ces braves d'abord, dont le cœur fut le nôtre, et ensuite vers la France, encore une fois, vers cette chère patrie qui nous avait tous fondus dans sa grande âme séculaire.

Pour soutenir l'héroïsme de ses fils, elle avait fait appel au dévouement de ses filles. Ce que nous lui avons donné alors nous ne le reprendrons pas. Ce n'était pas seulement notre zèle ardent pour la défendre, c'était notre accord intime de Français qui se reconnaissaient, frères et sœurs élevés dans le même pays et qui s'aiment les uns les autres.

Cette affection, elle sera plus et mieux qu'un beau souvenir : elle doit rester le fond même de notre vie commune. C'est elle qui dicte aujourd'hui votre si généreux témoignage d'une estime qui dépasse mon humble personne.

Soyez-en remercié du fond de mon cœur : vous avez su embellir pour moi le jour qui marquera désormais la plus douce émotion de mon existence.

Alors, M Arsène Zeller, président du comité belfortain du Souvenir Français, remet au nom des comités de Belfort de de Delle, à leur vice-présidente une adresse de félicitations, véritable chef-d'œuvre de calligraphie, dû à la plume de M Loviton, trésorier du comité de Delle et directeur de l'école primaire supérieure de cette ville pour « son dévouement inlassable, son activité bienfaisante et la noble conduite qui fut la sienne en temps de guerre » tandis que M Maurice Thanner, secrétaire du comité de Belfort , lui remet la médaille d'or du Souvenir Français et prononce ces quelques mots.

Discours de M. Thanner

Mes fonctions de délégué du Souvenir Français, dit-il, me valent aujourd'hui l'agréable mission de vous remettre, Madame, au nom du comité central, la médaille d'or.

En ce jour de fête, le Souvenir Français a voulu s'associer à l'hommage rendu à l'admirable Française qui préside le comité de Belfort.

Pour votre précieux concours, pour les services rendus à notre œuvre, je vous remets la médaille d'or.

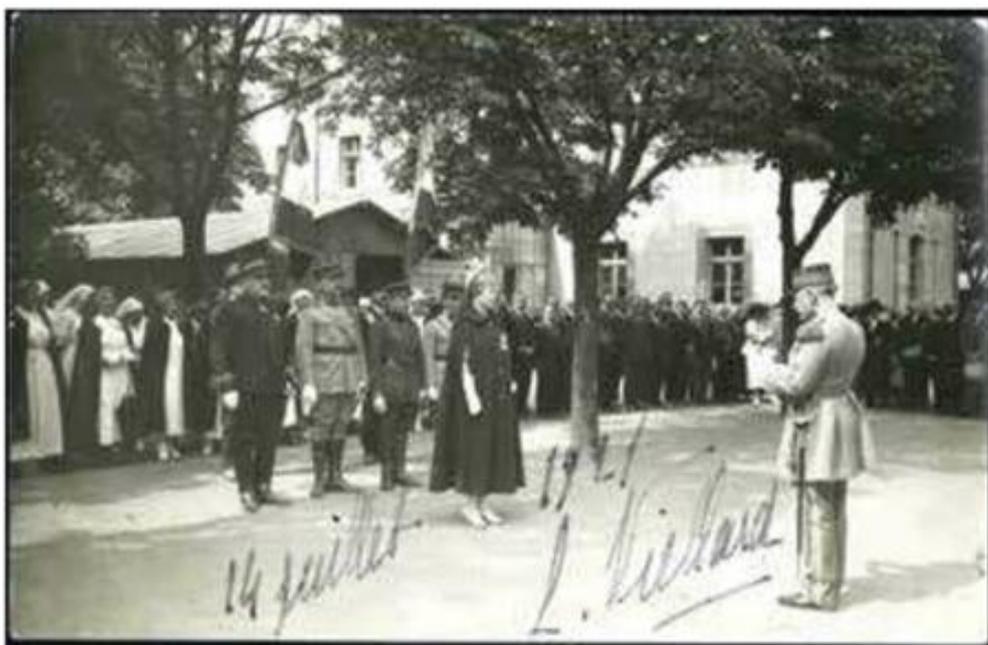
Enfin, au nom des Anciens Combattants de Grandvillars et de Morvillars, un membre de l'association de Morvillars dit combien ils sont fiers de l'avoir à leur tête et la félicite de la décoration qui, portée par leur vice-présidente d'honneur, honore toute la société.

Puis, rappelant la détresse des régions dévastées, il la remercie de son admirable dévouement pour les contrées ravagées par la guerre en Alsace, auxquelles Mme Viellard apporta avec le geste gracieux de la femme et l'abnégation de l'infirmière le sourire de la France à ses chères filles reconquises.

Les coupes alors se heurtent à la santé de la Chevalière de la Légion d'Honneur et à la gloire de la France. Quels étaient les assistants ? Il faudrait les citer tous et ils étaient trop.

Disons simplement qu'ils représentaient l'opinion générale et approbative du Territoire, riches et pauvres, amis et adversaires pour une décoration si justement gagnée et qui sera bien portée.

Journal l'Alsace du 16 juillet 1921



Remise de la Légion d'honneur à M^{me} Louise Viellard, 1921.

Médaille de vermeil (Journal l'Alsace février 1918)

A l'officiel du 3 courant, nous lisons : « Par application du décret du 15 avril 1892 et de l'arrêté du 27 du même mois, la médaille d'honneur des épidémies ci-après a été décernée (Décision ministérielle du 15 décembre 1917) :

Médaille de Vermeil :

Mme Viellard Louise, infirmière-major, vient de recevoir la médaille de vermeil des épidémies.

Femme du lieutenant Louis Viellard, le sympathique député du Haut-Rhin, Mme Viellard a installé, dans son château de Morvillars, un hôpital militaire où, depuis le début de la guerre, elle se prodigue au chevet des blessés avec un zèle et un dévouement inlassable.



Visite de M. Justin Godart (Journal l'Alsace du 23 décembre 1917)

MORVILLARS. — VISITE DE M. JUSTIN GODART. — Venu le 18 décembre dans la région de Belfort, le sous-secrétaire d'Etat du service de Santé a visité les organisations sanitaires; il s'est arrêté à l'H. O. E. de Morvillars.
Il s'est rendu d'abord à l'hôpital auxiliaire n° 31 du château que Mme Louis Viellard dirige depuis le 1^{er} août 1914. Reçu par M. Louis Viellard, député du Territoire, il a visité l'hôpital et remis à Mme Louis Viellard, infirmière-major, la médaille d'honneur du service de santé avec le motif suivant: « A fait preuve d'un dévouement inlassable dans les soins donnés aux blessés. »
Cette visite terminée, M. Justin Godart a visité l'H. O. E., où il a déjeuné.
M. Louis Viellard assistait à ce déjeuner à la fin duquel un échange de toasts a eu lieu.
Le sous-secrétaire d'Etat était accompagné de M. l'inspecteur général Sieur, du G. Q. G., de M. l'inspecteur principal Lapassé.
Nous sommes heureux d'offrir à Mme Louis Viellard, qui a si bien mérité la distinction qui lui a été accordée, nos bien vives et bien sincères félicitations. 23/12/1917

Venu le 18 décembre dans la région de Belfort, le sous-secrétaire d'Etat au service de la Santé a visité les organisations sanitaires; il s'est arrêté à l'H.O.E. (Hôpital d'Origine des Etapes) de Morvillars.

Il s'est rendu d'abord à l'hôpital auxiliaire n° 31 du château que Mme Louis Viellard dirige depuis le 1^{er} août 1914. Reçu par M. Louis Viellard, député du Territoire, il a visité l'hôpital et remis à Mme Louis Viellard, infirmière-major, la médaille d'honneur du service de santé avec le motif suivant : « A fait preuve d'un dévouement inlassable dans les soins donnés aux blessés ». Cette visite terminée, M. Justin Godart a visité l'H.O.E où il a déjeuné. M. Louis Viellard assistait à ce déjeuner à la fin duquel un échange de toasts a eu lieu.

Le sous-secrétaire d'Etat était accompagné de M. l'inspecteur général Sieur du G.Q.G. (Grand Quartier Général), de M. l'inspecteur principal Lapassé.

Nous sommes heureux d'offrir à Mme Louis Viellard, qui a si bien mérité la distinction qui lui a été accordée, nos bien vives et bien sincères félicitations.

COMITÉ DE SECOURS AUX SOLDATS

Nous apprenons avec plaisir que déjà, dans de nombreuses communes du canton de Delle, fonctionnent des sous-comités qui ont à cœur d'aider puissamment le Comité créé à Belfort, pour procurer à nos héroïques soldats des vêtements chauds si précieux en la saison froide qui s'avance.

Nous citerons notamment le sous-comité de Delle qui déjà a effectué un premier envoi au Bureau Central de 20 paquets complets très bien composés et de 13 chandails en laine, confectionnés par de dévouées Delloises.

Madame Louis Viellard, à Morvillars, a fondé chez elle un ouvroir, où de nombreuses ouvrières travaillent sous sa direction, et elle s'occupe très activement pour que dans chaque commune du canton des dames dévouées et généreuses puissent coopérer à l'œuvre si éminemment patriotique du secours aux soldats.

Nous prions toutes les dames de bonne volonté des communes du canton de Delle de s'adresser à Madame Louis Viellard qui leur remettra le travail et leur donnera toutes les explications utiles.

Il est inutile de dire que sous l'impulsion énergique des deux associations de la Croix-Rouge : l'Union des Femmes de France et la Société de secours aux Blessés, tous les cantons de notre cher Territoire rivalisent de zèle et tous ses habitants, chacun suivant ses ressources, tiennent à participer à cette belle œuvre de solidarité et de véritable fraternité.

12/10/1914

Le Rhône - journal valaisan d'informations - Martigny - 11 janvier 1944

MORTE EN PRISON. — Mme Louis Viellard, femme du sénateur du Haut-Rhin et industriel à Morvillars, près de Delle, est décédée des suites de sa longue détention. Elle avait été incarcérée par les autorités d'occupation pour avoir favorisé, dit-on, la résistance dans un secteur du territoire de Belfort. ~~Née de Fénélon~~, Mme Viellard était une femme d'une belle culture, d'un grand courage et très active. Elle était une aide précieuse pour son mari qu'elle secondait énergiquement dans l'administration de la commune dont il était maire. *Née Louise Le Couteux du Molay*

Louise Marie Geneviève LE COUTEULX DU MOLAY (1885-1956)

Née le 29 janvier 1885 au château de Saint-Martin à Etrépnay, 27, Eure

Décédée le 27 décembre 1956 - BAR sur AUBE (10), à l'âge de 71 ans

Décès accidentel de voiture à Bar-sur Aube (10)

Inhumée dans la crypte de l'église Saint Martin de Morvillars

Parents

• Jacques Paul Marie LE COUTEULX DU MOLAY, Baron (1853-1938)

Maire de Gamaches-en-Vexin (Eure) de 1892 à 1919

• Marie DE COMMINES de MARSILLY (1861-1946)

Union

Mariée le 5 février 1907, Paris 8e, 75, Seine, avec Louis Juvénal Armand VIELLARD 1879- (témoins : Marie Eugénie BIAN, René BIAN ca 1845- , Henri Léon Gustave DE SARS 1880-, Jacques Paul Marie LE COUTEULX DU MOLAY, Baron - Maire de Gamaches 1853- , Etienne Adrien Marye de Merval, Chevalier de la Légion d'Honneur - Chevalier de 3e classe de l'Ordre de Sainte Anne 1850-, Jean de SALIGNAC FÉNELON ca 1859-)

Enfants

1. Odile Marie Eugénie Renée VIELLARD

- ✓ née le 18 octobre 1907 à Morvillars Territoire de Belfort
- ✓ mariée le 6 juillet 1928, Morvillars, 90, Territoire-de-Belfort, France, avec Noël Marie **Pierre**, comte de LEUSSE (1905-1976)
- ✓ décédée le 21 avril 1996

2. Geneviève Jacqueline Berthe Marie VIELLARD

- ✓ née le 29 mars 1909 à Paris 8^{ème}
- ✓ mariée le 29 novembre 1929 à Morvillars, avec comte Louis Léopold **François** de PECHPEYROU COMMINGES de GUITAUT (1904-1954)
- ✓ décédée le 25 octobre 1991 à Paris 8^{ème}
- ✓ inhumée à Epoisses (Côte d'Or)

3. Armand Louis Marie VIELLARD

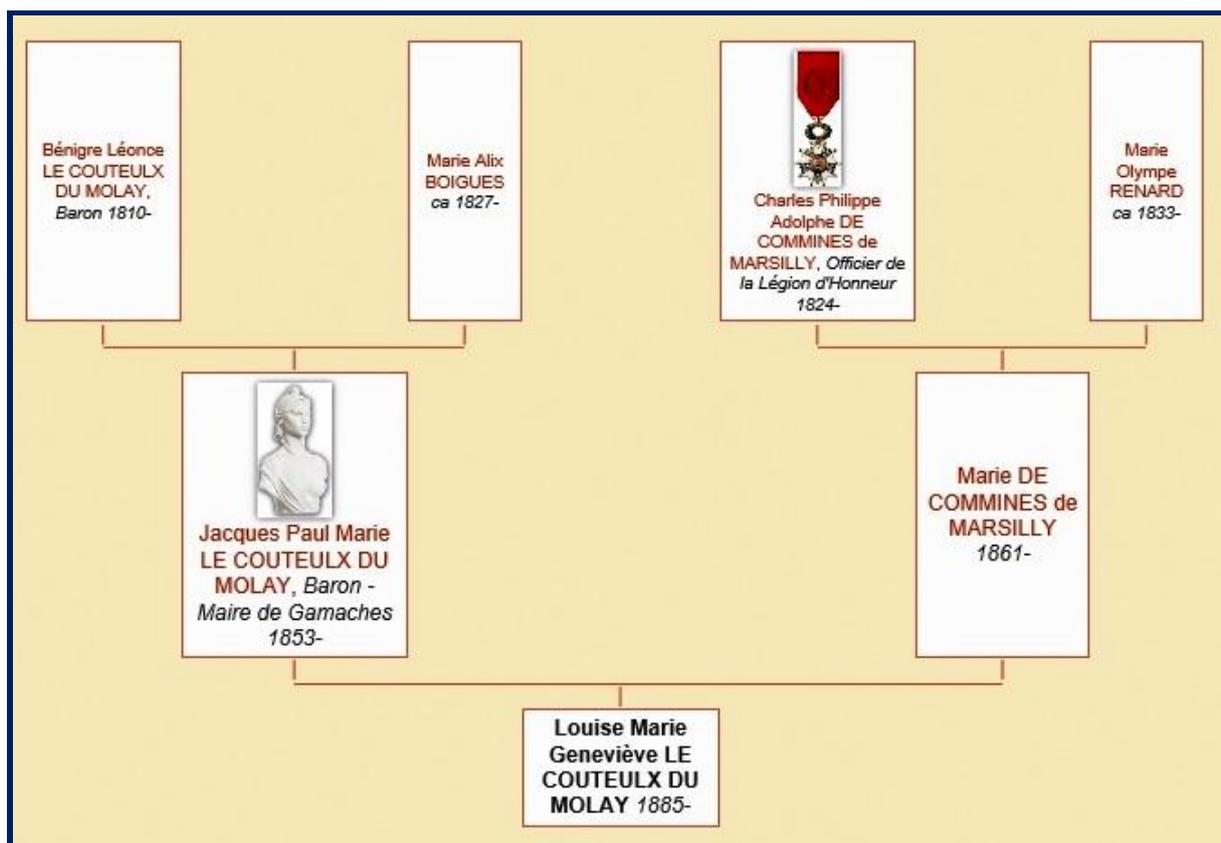
- ✓ né le 12 janvier 1912 à Paris 8^{ème}
- ✓ marié en premières noces le 26 mai 1942 à Grasse (Alpes-Maritimes) avec **Denise** Bathilde Charlotte GUTZWILLER née le 6 juillet 1919 à Paris 18^{ème} (mariage dissous par divorce en 1958)
- ✓ marié en secondes noces le 29 août 1967 à Cannes (Alpes-Maritimes) avec Chantal Catherine Geneviève Marie Tuillon née le 3 janvier 1935 à Belfort
- ✓ Décédé le 27 décembre 1998

4. Jacques Jean Marie VIELLARD

- ✓ né le 22 décembre 1917 Morvillars
- ✓ marié en premières noces le 24 octobre 1948 à Tananarive (Madagascar) avec Colette Vuibert née le 28 août 1915 à Saint-Quay-Portrieux – Côtes du Nord, décédée le 6 novembre 1990 à Paris 13^{ème}.
- ✓ Marié en secondes noces le 16 mai 1991 à Belves (Dordogne) avec Ida Thür née le 10 juin 1912 à saint-Gallen (Suisse)
- ✓ Décédé le 29 septembre 1994.

Frères et sœurs

- F Marthe Marie Alix LE COUTEULX DU MOLAY 1883-
- H Jean Léon Marie LE COUTEULX DU MOLAY, Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de guerre 1886-
- H Pierre Jacques Marie LE COUTEULX DU MOLAY, Commandeur de la Légion d'Honneur 1887-
- F Jacqueline Suzanne Marie LE COUTEULX DU MOLAY 1888-1899
 - H Etienne Philippe Marie LE COUTEULX DU MOLAY, Baron - Croix de guerre 1890-
- F Madeleine Emilie Marie LE COUTEULX DU MOLAY 1900-1900
- F Elisabeth Sophie Marie LE COUTEULX DU MOLAY 1902-





Crypte de la famille Viellard - Eglise Saint-Martin de Morvillars

Cahiers d'André Chatelot

Le 24 août le Maréchal Pétain s'installe à Morvillars, dans le château du sénateur maire de Morvillars, Louis Viellard, gardé par deux compagnies de Feldgendarmen et une de jeunes Waffen SS.

Il arrive vers 11 h 15, alors que Laval était cantonné au château des Tourelles, situé à quelques dizaines de mètres à vol d'oiseau, de l'autre côté de la route, dans le même village du sud du Territoire de Belfort. A l'époque, le maréchal Pétain était accompagné du général Debeney, son chef de cabinet; du Dr Ménétré, son médecin particulier; du lieutenant-colonel de Longueau de Saint Michel (apparenté aux Viellard); de l'amiral Destremaux; du capitaine Jaeiski de la Gestapo et de Von Renthe-Fink. Toutes ces personnes vivaient au château de Louis Viellard.

Très vite, les gardiens demandent des renforts, craignant un coup de main des maquis comtois, même depuis la Suisse, ou un parachutage ou un bombardement par les Alliés.

Mais, repliés également à Belfort, les ministres ultras, le chef de la Milice Joseph Darnand et Marcel Déat (RNP) qui ont boudé le dernier conseil des ministres de Laval, préfèrent jouer la carte d'Otto Abetz, l'ambassadeur allemand à Paris, c'est-à-dire installer l'ambassadeur nazi Fernand de Brinon à la tête d'une « Commission gouvernementale pour la défense des intérêts français en Allemagne ».

Michel Viellard âgé de dix ans témoigne : « Je ne me rappelle bien évidemment pas de tout. Mais ce qui m'a beaucoup frappé, en revanche, c'est le nombre de SS qui étaient dans le château. On sentait que le Maréchal était sous haute surveillance. Mais il n'était pas cloîtré pour autant. Tout le monde l'a vu. Tout le monde a su qu'il était là. Avec nous, les enfants, il était très gentil ».

Sur ces quelques jours qui ont profondément marqué les mémoires, Michel Viellard, pourtant, ne peut guère en rajouter. «J'étais petit. Nous ne comprenions pas vraiment ce qui se passait ».

Sur le passé de Louis et Louise Viellard, en revanche, Michel Viellard, notes généalogiques à l'appui, se montre beaucoup plus précis. Beaucoup plus catégorique. Pour lui, en effet, il ne fait aucun doute que le château a été réquisitionné. «Mon grand oncle a participé activement à la résistance. Sur ce point, l'ouvrage consacré par Jacques et Nelly Parisot à la descendance de Juvénal Viellard (1803-1886) est clair. Durant la durée du séjour du Maréchal, Louis Viellard était au maquis avec les FFI. La note biographique précise également qu'il s'engagea activement avec son épouse. Preuve en est, selon les deux auteurs, le fait qu'elle ait été arrêtée dès 1940 par la Gestapo et détenue à la prison de Besançon. Les journaux suisses annoncèrent même sa mort. Cependant, elle y échappa et reprit aussitôt sa lutte aux cotés des résistants de Morvillars».

Michel Viellard, pour sa part, affirme se souvenir très, précisément de soldats anglais hébergés au château. «Louise Viellard les aidait à passer en Suisse grâce à la complicité des sœurs de Delle. Après-guerre, elle fut d'ailleurs décorée par la reine d'Angleterre. C'était une femme volontaire. Une femme d'action. Elle fut présidente de la Croix-Rouge française ».

Mais sur la question de savoir qui décida exactement de choisir Morvillars et pourquoi, Michel Viellard reste en revanche sans explication. Pour l'heure, c'est encore un mystère de l'histoire. Ironie de l'histoire, le Maréchal Pétain atterrit dans un nid de la résistance, qui envisagea de le faire évader.

Cinquante ans après on commence à y voir plus clair sur le séjour qu'effectua Pétain à Morvillars du 24 août au 7 septembre 1944. Notamment grâce à l'ouvrage qu'est en train d'écrire l'historien haut-saônois, Jean Nurdin. Les Allemands, précise Jean Nurdin, comptaient sur leurs armes Secrètes, les V2 et les avions à réaction, mais spéculaient aussi sur les dissensions entre les Français et les Américains, et entre gaullistes et communistes. Leur objectif était donc de maintenir coûte que coûte un gouvernement français ayant comme « bonne enseigne publicitaire » : Pétain ; pour reprendre l'expression du ministre des Affaires étrangères du Reich, Von Ribbentrop.

Analyse qui n'était point tout à fait fausse. Le maréchal jouissait encore d'une certaine popularité, et dans Morvillars, où les résistants étaient nombreux, il fut accueilli avec sympathie. Le maire adjoint, M. Schemid, y alla même d'un petit discours dans lequel il déclara : « Fidèle à votre appel, nous saurons nous grouper dans les voies de l'ordre. Cet ordre a régné chez nous dans le malheur. Nous saurons encore nous acheminer vers la réconciliation, la rénovation de la France, par le pardon des injures, et l'amour de tous les nôtres ».

Quand le Maréchal arrive à Morvillars. Son hôtesse forcée, Louise Viellard, n'hésite pas elle lui révèle, tout de go, son appartenance à la Résistance. Un court dialogue s'engage : « Vous ? Ce n'est pas possible », s'exclame Pétain. « Pourquoi, Monsieur le Maréchal ? Il n'y a pas que des terroristes dans la Résistance ». « On ne me l'a jamais dit. Vous me l'expliquerez plus tard ».

Grands patrons de droite, les Viellard ont choisi Londres contre Vichy.

Si le sénateur maire de Morvillars, Louis Viellard, est absent, c'est parce qu'il est au maquis sous le nom de : « capitaine Félix ». Armand Viellard est, lui, au Lomont.

Il semble que, quelques jours après l'arrivée du Maréchal au château Louis Viellard, M. Schemid qui officiait en tant que maire, en l'absence du sénateur, reçut très discrètement la visite d'une femme appartenant à la Résistance de Montbéliard.

Au cours de l'entrevue qui se déroula sans témoin, la visiteuse, sachant que M. Schemid était l'une des rares personnes à posséder un laissez-passer pour le château et de ce fait à approcher le Maréchal, lui demanda de lui faire parvenir un message portant sur un plan d'évasion, mis au point par son réseau de résistance.

M. Schemid accepta de transmettre le message, expliquant qu'il devait cependant passer par un intermédiaire car il lui était impossible de dialoguer sans risque avec le Maréchal. C'est donc par M. Ménétrel, médecin du Maréchal, avec qui M. Schemid pouvait s'entretenir librement, que le projet fut rapporté au chef de l'état.

Toujours par l'intermédiaire de ses médecins il fit savoir qu'il refusait toute tentative d'évasion. De toute façon devait-il déclarer : «réussie ou non cette opération serait la condamnation du village ».